

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16473**

Intitulé

MASTER : MASTER Management spécialité Pilotage des organisations

Nouvel intitulé : Marketing sectoriel - parcours Management de la culture et des industries créatives

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme doit être capable de faire preuve d'un certain nombre de compétences générales et distinctives selon le parcours suivi (« Management des PME-PMI », « Management des Organisations Publiques », « Création et Reprise d'Entreprise », « Management de Projet et Innovation »).

Ces compétences générales correspondent ainsi à la maîtrise :

- des éléments entourant la réflexion stratégique de la mise en œuvre d'une activité sur un marché (offre et demande) que ce soit en termes de prise en compte d'un contexte économique général ou bien en termes de maîtrise des outils stratégiques et marketing standards ;
- Des compétences de gestion des entreprises : Droit des sociétés, Marketing, Communication, Fiscalité, Contrôle de Gestion,...

Les compétences distinctives selon le parcours suivi par l'étudiant correspondent respectivement à :

- la maîtrise des compétences d'une part liées à la petite taille et à la proximité des dirigeants avec le reste des salariés de l'entreprise et d'autre part liées à l'intégration dans un contexte de proximité, (qu'elle soit de marché, fonctionnelles ou hiérarchiques). Les compétences sont pluridisciplinaires et équilibrées et permettent le pilotage de la structure qu'elle soit d'ailleurs petite ou grande (Management des PME-PMI) ;
- la maîtrise des techniques de gestion et de management privé ainsi que leur mise en œuvre dans le cadre d'organisations publiques, ces dernières utilisant de plus en plus fréquemment des techniques managériales privées (Management des Organisations Publiques) ;
- la maîtrise des mécanismes particuliers liés à la création et à la reprise d'une activité en vue de la pérenniser, en prenant en compte un contexte souvent local et régional. Ces compétences sont distribuées autour des éléments commerciaux et marketing, financiers et stratégiques (Création et Reprise d'entreprise) ;
- la maîtrise des outils de gestion de projets permettant de répondre aux évolutions du fonctionnement des organisations actuelles. Il s'agit de maîtriser les compétences nécessaires pour faire émerger, concevoir et piloter des projets dans un contexte économique où l'innovation est une impérieuse nécessité pour les entreprises (Management de Projet et Innovation).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formation de la spécialité "Pilotage des organisations" répond à une demande toujours croissante émanant de tout secteur en matière de gestion des entreprises, toutes tailles confondues. Le diplômé est ainsi capable de prétendre à des fonctions liées au management des entreprises, allant, suivant le parcours choisi, soit jusqu'à la direction et à l'organisation d'un service des ressources humaines, soit jusqu'au pilotage des PME-PMI. Également, l'étudiant diplômé saura assurer des responsabilités de chef de projet, de consultant, de responsable développement produit et ce tout secteur confondu. Il pourra également prétendre à la création de sa propre structure tout en étant capable de développer son activité. La demande en termes de reprise d'activités étant également forte - compte tenu d'une évolution de la pyramide des âges - ; il sera également capable d'intégrer et de dynamiser une structure déjà existante, qu'elle soit privée ou bien publique.

La liste n'est pas exhaustive mais l'on peut citer :

- Propriétaire dirigeant de PME-PMI,
- Adjoint au dirigeant de PME-PMI,
- Direction agence bancaire / secteur professionnel,
- Responsable administratif d'une structure privée/publique,
- Consultant en gestion et organisation,
- Responsable d'un service de ressources humaines,
- Responsable Marketing/commercial/...

- Responsable développement d'un réseau de franchise,
- Chef de projet/Produit,
- Responsable développement produit,
- Chargé de mission innovation,
- Analyste fonctionnel,
- Analyste support,
- Ingénieur en technologie de l'information,
- Consultant (junior) en conduite du changement (junior),
- Chargé de veille,
- Gestionnaire d'applications système d'information.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant désirant intégrer le master doit justifier de l'un des diplômes suivants :

- . une licence en gestion, management, économie ou droit,
- . un diplôme d'une grande école (école supérieure de commerce, institut d'études politiques, école d'ingénieurs...),
- . tout autre diplôme, français ou étranger, admis en équivalence.

Durée du parcours

La formation correspond à 4 semestres d'enseignement, les semestres 2 et 4 comprenant un stage en entreprise de 12 à 16 semaines.

Au semestre 1, les étudiants suivent les UE (Unités d'enseignement) suivantes :

UE1 : Techniques fondamentales

UE2 : Outils managériaux

Au semestre 2, les étudiants suivent les UE (Unités d'enseignement) suivantes :

UE3 : Environnement et stratégie

UE4 : un module au choix : Management opérationnel/ Management des ressources humaines/ Management de projet et innovation/

Management public

UE5 : Travail de terrain

UE6 : Stage

Au semestre 3, les étudiants suivent les UE (Unités d'enseignement) suivantes :

UE1 : Cadre de l'action managériale

UE2 : Outils managériaux et démarche au service de la stratégie

UE3 : un parcours au choix :

Parcours Création / Reprise d'entreprise - Gestion et valorisation des activités d'entreprise ;

Parcours Management des PME-PMI - Gestion et valorisation des activités d'entreprise ;

Parcours Management des organisations publiques - Gestion et valorisation des activités publiques ;

Parcours Management de projet et innovation - Outils et démarche au service des projets.

Au semestre 4, les étudiants suivent les UE (Unités d'enseignement) suivantes :

UE4 : un parcours au choix : Création et reprise d'entreprise/ Management des PME-PMI/ Management de l'équipe projet et innovation/

Management des organisations publiques

UE5 : Un module au choix : Développement professionnel et insertion/Recherche en science de gestion

UE6 : Projet Mémoire Recherche

UE7 : Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)

Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

Autres sources d'information :

Site web de l'Université d'Auvergne : <http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Site web de l'École Universitaire de Management : <http://management.u-clermont1.fr/formations.html>

Lieu(x) de certification :

Université d'Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Auvergne - École Universitaire de Management - Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Dans l'offre de formation 2008-2011 habilitée par le MESR, les parcours suivants du Master "Pilotage des organisations" existaient sous la forme et dénomination explicitées ci-après :

- en 2008-2011, le parcours "Création / Reprise d'entreprise" pré-existait en tant que spécialité "Création et gestion d'entreprise" de la mention "Développement et management d'entreprise"

- en 2008-2011, le parcours "Management des PME/PMI" pré-existait en tant que spécialité "Management des PME/PMI" de la mention "Développement et management d'entreprise"

- en 2008-2011, le parcours "Management de projet et innovation" pré-existait en tant que parcours "Logistique de projet" de la spécialité "Logistique" de la mention "Développement et management d'entreprise"

Certification suivante : Marketing sectoriel - parcours Management de la culture et des industries créatives